



NUFARM AGRICULTURE INC.

1. INFORMATIONS SUR L'ENTREPRISE ET LES PRODUITS CHIMIQUES

FOURNI PAR :

Nufarm Agriculture inc.
5507 1st Street, SE
Calgary, AB. T2H 1H9

FABRIQUÉ PAR :

Nufarm Agriculture inc.
5507 1st Street, SE
Calgary, AB T2H 1H9

Numéro de téléphone : (403)-253-8471

Numéro de télécopie : (403)-253-8478

Numéro de téléphone : (403)-253-8471

Numéro de télécopie : (403)-253-8478

PRODUIT :

NUMÉRO EPA :

PRÉPARÉ LE :

PRÉPARATEUR :

FAMILLE CHIMIQUE/UTILISATION :

FORMULE :

SYNONYMES CHIMIQUES :

Rival Herbicide Concentré émulsifiable liquide (RIVAL 500 EC)

18612

26 avril 2011

Nufarm Agriculture Inc.; Affaires réglementaires et Département de la recherche

Herbicide

$C_{13}H_{16}F_3N_3O_4$

Trifluraline; α,α,α -trifluoro-2,6-dinitro-*N,N*-dipropyle-*p*-toluidine; 2,6-dinitro-*N,N*-dipropyle-4-(trifluorométhyl)=benzènamine

2. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

INGRÉDIENTS DANGEREUX	% du Poids	NO. CAS
Trifluraline	47-49	1582-09-8
Solvant d'hydrocarbure aromatique	44-48	64742-94-5
Naphtalène	< 1	91-20-3
Émulsifiants et autres ingrédients importants	6-8	NA

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

VUE D'ENSEMBLE EN SITUATION D'URGENCE : Le produit est un liquide jaune foncé à rouge, qui dégage une odeur de solvant aromatique. Peut endommager les yeux ou irriter la peau. Ce produit est toxique pour les organismes aquatiques.

EFFETS D'UNE EXPOSITION AIGUË :

INGESTION : Peu probable de causer des dommages si de petites quantités du produit sont ingérées. L'aspiration de petites quantités de liquides dans le système pendant l'ingestion ou le vomissement, peut endommager légèrement à sévèrement le système pulmonaire et peut causer la mort.

CONTACT AVEC LA PEAU : Peut irriter légèrement la peau.

INHALATION: Il est peu probable que les vapeurs soient dommageables.

CONTACT AVEC LES YEUX : Peut irriter les yeux.

TROUBLES MÉDICAUX AGGRAVÉS : Aucun connu.

EFFETS SUBCHRONIQUES (ORGANE CIBLE) : Aucun spécifié.

EFFETS CHRONIQUES/CANCÉROGÉNICITÉ : Pas considéré comme étant cancérigène. La formation de calculs rénaux a été observée chez les rats utilisés pour des fins d'études alimentaires chroniques. Des études chez les chiens ont indiqué que cet effet était réversible. Selon le Programme National de Toxicologie des É.U., naphtalène, un ingrédient mineur du produit, est reconnu être associé avec une augmentation des tumeurs du nez/poumons chez les animaux de laboratoire exposés à cet ingrédient par inhalation.



NUFARM AGRICULTURE INC.

TOXICITÉ SUR LA REPRODUCTION : Pas considéré comme interférant avec la reproduction.

TOXICITÉ SUR LE DÉVELOPPEMENT : Pas considéré comme interférant avec le développement fœtal.

GÉNOTOXICITÉ : Pas considéré comme étant mutagène.

PRINCIPALES VOIES D'EXPOSITION : Contact avec les yeux. Absorption cutanée. Inhalation. Ingestion orale.

PRODUITS SYNERGETIQUEMENT TOXIQUES : Aucun connu.

AUTRE : Aucun connu.

4. PROCÉDURES DE PREMIERS SOINS

En cas d'ingestion, appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

NOTE AU MÉDECIN : Ce produit contient des distillats de pétroles. Si de grandes quantités de produit ont été ingérées, vider l'estomac par intubation gastrique avec un tube endotrachéal muni d'une soupape pour prévenir une aspiration ou une pneumonie d'origine chimique. Pas d'antidote connu. Traitement selon le jugement du médecin et la réaction propre du patient. Une surexposition à d'autres produits que celui-ci aurait pu avoir eu lieu.

5. PRÉCAUTIONS EN CAS D'INCENDIE

POINT ÉCLAIR :102°C (+/- 5°C, bocal fermé)

CONDITIONS D'INFLAMMABILITÉ :Mélange combustible. Lorsque réchauffé à une température supérieure au point éclair, ce produit émet des vapeurs, qui peuvent brûler ou exploser. Des vapeurs plus lourdes que l'air peuvent se déplacer vers une source d'inflammation.

LIMITE D'INFLAMMABILITÉ À L'AIR - Supérieure (%) :ND. Environ 11-13 pour la composante hydrocarbonée.

LIMITE D'INFLAMMABILITÉ À L'AIR - Inférieure (%) :ND. Environ 1.5-2.1 pour la composante hydrocarbonée.

TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION :ND

SENSIBILITÉ À UN IMPACT MÉCANIQUE (O/N) :ND. Selon des produits similaires, aucune sensibilité n'est probable.

SENSIBILITÉ AUX DÉCHARGES D'ELECTRICITÉ STATIQUE : ND. Selon des données sur le solvant, sensibilité probable.

MOYEN D'EXTINCTION :Eau, eau pulvérisée, mousse ou poudre extinctrice.

PROCÉDURES SPÉCIALES EN CAS D'INCENDIE : Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection complets lorsqu'ils combattent des feux d'origine chimique. Minimiser et contenir les eaux de ruissellement.

6. MESURES EN CAS DE FUITE ACCIDENTELLE

MESURES À PRENDRE DANS LE CAS D'UNE FUITE OU D'UN DÉVERSEMENT DU PRODUIT : Utiliser l'équipement et les procédures appropriées selon l'importance du déversement. Éloigner les personnes inutiles. Éviter les ruissellements vers les



NUFARM AGRICULTURE INC.

sources d'eau naturelles et les égouts. Contenir et absorber les déversements avec une matière inerte comme de la perlite, des copeaux de bois, des granules d'argile, de la vermiculite, du sable ou de la terre. Déposer tous les matériaux affectés dans un contenant fermé et identifié afin d'en disposer adéquatement. Séparer des autres rebuts. Nettoyer les zones contaminées telles que les surfaces solides, avec du détergent et de l'eau en prenant soin de récupérer la solution de nettoyage pour la disposer proprement. Les déversements importants sur le sol ou toute autre surface semblable peuvent nécessiter l'enlèvement du top sol.

7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

PRÉCAUTIONS À PRENDRE POUR LA MANIPULATION ET L'ENTREPOSAGE : Ne pas entreposer près des produits alimentaires, et des aliments pour animaux. Éviter le gel. Si le produit gèle, déposer le contenant dans un endroit dont la température est d'environ 20°C pour 24 heures et bien agiter avant l'utilisation. Si le produit est entreposé pendant un an ou plus, bien mélanger avant l'utilisation.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION PERSONNELLE

LIMITES D'EXPOSITION :

INGRÉDIENTS DANGEREUX	MPT	ACGIH TLV	LECT	UNITÉS
Naphtalène	10	N/E	15	ppm
Solvant d'hydrocarbure aromatique	15**	N/E	N/E	ppm

* MPT = 8 heures sauf si mention contraire

** recommandation non officielle du fabricant du solvant

MESURES D'INGÉNERIE : Utiliser dans un endroit bien ventilé. Pour un usage à l'intérieur, l'exigence minimale recommandée consiste en une ventilation centrale avec une bonne source d'air d'appoint. La ventilation doit être adéquate pour maintenir les concentrations de l'air sous les limites d'inflammabilité.

EQUIPEMENT DE PROTECTION DES VOIES RESPIRATOIRES : Utiliser un appareil respiratoire approuvé pour pesticides si la ventilation n'est pas adéquate ou s'il y a risque d'exposition aux jets de pulvérisations, aux bruines ou aux vapeurs concentrées.

GANTS DE PROTECTION : Gants résistants aux produits chimiques comme les gants de nitrile.

PROTECTION DES YEUX ET DE LA FIGURE : Lunettes ou masque recommandés lors de la manutention du produit concentré.

AUTRE ÉQUIPEMENT DE PROTECTION : Il est recommandé de porter au moins une chemise à manches longues, des pantalons longs, des bas et des souliers. Pour la manipulation du produit concentré, il est recommandé de porter une deuxième couche de vêtements, comme des couvre-tout. Utiliser tout autre équipement approprié pour la situation.

VENTILATION : Utiliser uniquement dans un endroit bien ventilé.

9. PROPRIÉTÉS CHIMIQUES ET PHYSIQUES

Note : Les données physiques sont des valeurs typiques, mais peuvent varier d'un échantillon à l'autre. Une valeur typique ne doit pas être utilisée en tant qu'analyse garantie ou en tant que spécification.

POINT D'ÉBULLITION : >100°C . Solvant d'hydrocarbure 235-278°C

PRESSION DE VAPEUR : ND. Solvant d'hydrocarbure < 0.1 kPa à 20°C.

DENSITÉ DE VAPEUR (AIR=1) : ND. Solvant d'hydrocarbure >5

POINT DE CONGÉLATION : ND

POINT DE FUSION : SO

ÉTAT PHYSIQUE : Liquide

ODEUR: Hydrocarbure (aromatique)

COULEUR: Jaune rougeâtre foncé



NUFARM AGRICULTURE INC.

SEUIL OLFACTIF (PPM):ND
TAUX D'ÉVAPORATION (ACÉTATE DE BUTYLE = 1).ND
POIDS SPÉCIFIQUE (EAU=1):.....1.12 +/- 0.05 kg/l à 20°C
DENSITÉ @ 25°C :1.12 +/- 0.05 kg/l à 20°C
pH:4.4 +/- 1 (5% dilution aqueuse)
SOLUBILITÉ DANS L'EAU (20 C):Émulsifiable
COEFFICIENT DE DISTRIBUTION EAU/HUILE.....ND. Soluble dans l'huile.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABILITÉ : Stable

POLYMÉRISATION DANGEREUSE : Ne se produira pas

PRODUITS DANGEREUX DE DÉCOMPOSITION/COMBUSTION THERMIQUE : Fumée toxique, Dioxyde de Carbone, Monoxyde de Carbone, Oxyde d'azote, hydrocarbures fluorés, et autres produits de combustion potentiellement toxiques peuvent être présents.

INCOMPATIBILITÉ (MATÉRIAUX À ÉVITER) : Éviter tout contact avec des acides ou des bases fortes ou des agents oxydants.

CONDITIONS À ÉVITER : Aucune connue.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Les données sont tirées d'études en laboratoire sur des formulations similaires.

DL50 ORALE AIGÛE (mg/kg) :5600 (Rat)

DL50 CUTANÉE AIGÛE (mg/kg) :>2000 (Rat)

CL50 INHALATION AIGÛE (mg/l) :> 2.0 (4 heures, Rat)

AUTRE : Peut irriter les yeux et la peau (Lapin).

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

INFORMATION ECOTOXICOLOGIQUE :

Données sur trifluraline technique :

CL50 (mg/L) 96- heures : 0.01-0.04 (Truite arc-en-ciel)

CL50 (mg/L) 96- heures : 0.02-0.09 (Crapet arlequin)

EC50 (mg/L) 48- heures : 0.56 (Daphnée)

DL50 (mg/kg) ORALE : >2000 (Cailles)

CL50 (ppm) DIET : >5000 (Canard mallard)

INFORMATIONS SUR LE DEVENIR CHIMIQUE : Le métabolisme implique la déasalkylation du groupe amine, par passage du groupe nitré à un groupe amine, par oxydation partielle du groupe trifluorométhyle à un groupe carboxy et par dégradation subséquente en fragments plus petits. La demi-vie dans les sols varie de 57-126 jours. La dégradation est plus rapide sous des conditions anaérobiques. La trifluraline est absorbée par le sol et est résistante au lessivage et aux déplacements latéraux. Dans les animaux, la trifluraline, est éliminée dans les urines et les fèces, et la dégradation qui s'ensuit est similaire à la dégradation dans le sol. La dégradation dans les plantes est similaire à la dégradation dans le sol.

13. CONSIDÉRATIONS EN CE QUI CONCERNE L'ÉLIMINATION

MÉTHODE D'ÉLIMINATION : Pour des informations au sujet de l'élimination du produit non utilisé ou non désiré, contacter le fabricant ou l'agence de la réglementation provinciale. L'élimination doit être faite selon les réglementations provinciales, fédérales ou locales. Lors d'un déversement ou pour le nettoyage d'un déversement, contacter le fabricant et l'agence de réglementation



NUFARM AGRICULTURE INC.

provinciale.

Ne pas réutiliser ce contenant pour quelque but que ce soit. Si applicable, retourner le contenant selon les règlements du programme de retour de contenant. S'il s'agit d'un contenant recyclable, le déposer dans un lieu indiqué pour le recyclage. Contacter le distributeur local, le vendeur ou la municipalité pour connaître le site de recyclage le plus proche. Avant de ramener le contenant, le rincer au moins trois fois en jetant les eaux de rinçage au réservoir du pulvérisateur et rendre le contenant inutilisable pour autre chose. S'il n'y a pas de site de collecte de contenant dans la région, éliminer le contenant selon les directives provinciales.

14. INFORMATIONS SUR LE TRANSPORT

DESCRIPTION DU TMD CANADIEN (ROUTE & RAIL) : Pas réglementé pour le transport routier/ferroviaire au Canada. Communiquez avec le fabricant pour connaître les mises à jour concernant le transport.

Description DOT : MATIÈRES DANGEREUSES DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDES, N.S.A. (TRIFLURALINE) CLASSE 9, UN 3082, EMB. III. ERG GUIDE 171.

Classification fret transporté par voie de surface É.-U. : COMPOSÉ CHIMIQUE, ARBORICIDE OU HERBICIDE, NOI (NMFC 50320, SUB 2 : CLASSE : 60).

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

CLASSE DE RISQUE DU SIMDUT : N/E

SECRET COMMERCIAL DU SIMDUT : Exempt. (Ce produit est réglementé par le Règlement sur les produits antiparasitaires-exempt de SIMDUT.)

INVENTAIRE CANADIEN : La trifluraline est inscrite sur la Liste des substances domestiques (LSD).

SYSTÈMES D'ÉVALUATION DU DANGER

SIMDUT : Non Disponible

NFPA :

Évaluation pour ce produit		Légende	
2	Risque pour la santé	0	Minimal
1	Flammabilité	1	léger
1	Instabilité	2	Modéré
		3	Sérieux
		4	Sévère

16. AUTRES INFORMATIONS

RÉVISIONS :

Ce qui suit a été révisé depuis la dernière publication de cette FICHE SIGNALÉTIQUE: Révisions de la section 1, 4, 14.

INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE

Abréviations utilisées dans cette FICHE SIGNALÉTIQUE sont :
ND = Non Disponible
SO = Sans Objet
N/E = Non Établi

Ce produit est classifié selon les critères de dangers instaurés par le Règlement sur les produits antiparasitaires et les FICHES SIGNALÉTIQUES contiennent toutes les informations requises par le Règlement sur les produits antiparasitaires.

Les références utilisées pour la préparation de cette FICHE SIGNALÉTIQUE proviennent de la compagnie.

FIN DE LA FICHE SIGNALÉTIQUE